

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil municipal  
du 10 avril 2026 à 20h30,  
réuni en l'Hôtel de Ville,  
sous la présidence de  
Monsieur Gabriel MELAÏMI, Maire  
Date de convocation : 3 avril 2026

Conseillers en exercice : 33  
Conseiller présents : 33  
Nombre de pouvoirs : 0  
Nombre de votants : 33

Étaient présents :

Gabriel MELAÏMI, Francis LEFEVRE, Gabriela MIDA, Christophe GUILLEMIN, Véronique DEHAME ROUSSEAU, Robin MENOT, Tonia VIVIEN, Patrick ROUSSEAU, Dominique FAIVRE, Daniel DECLEIR, Ibrahima SAID ALI, Benoît PROFFIT, Michèle ZAJDMAN, Françoise LUZZI, Thierry PREVOT, Giuseppa RADER, Marie-Line DOMESOR, Christelle VAN HOOTEGEM, Stéphane MONTREUIL, Yannick BREAVOINE, Victoria COWLESSUR, Nicolas NOYALET, Stéphanie ALLART, Damien JAUREGUY, Bérangère MELON, Françoise NIVESSE, Michel SPEMENT, Catherine SCHMITT LECOMTE, Virginie DOUAT, Julien PICHELIN, Pierre-Marie JUMEAUCOURT, Thierry GALIN, Eloïse PEYLE.

Absents ayant donné pouvoirs :  
Néant.

Est désigné secrétaire de séance : Véronique DEHAME ROUSSEAU

**DEL 2026-04-13**  
**DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**Rapporteur : Gabriel MELAÏMI, Maire**

Vu l'article L2121-33 du Code général des collectivités territoriales, par lequel le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions dudit code et des textes régissant ces organismes,

Vu la demande des différents établissements d'enseignement secondaire de Crépy-en-Valois,

Le rapporteur propose au Conseil municipal de bien vouloir désigner les délégués suivants dans les établissements d'enseignement secondaires :

**Pour le Conseil d'administration du collège Jean de la Fontaine**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Patrick ROUSSEAU	Stéphanie ALLART

**Pour le Conseil d'administration du collège Gérard de Nerval**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Patrick ROUSSEAU	Victoria COWLESSUR

Madame Virginie DOUAT propose la candidature de Madame Catherine SCHMITT LECOMTE pour le poste de suppléant.

Il est procédé à un vote à main levée pour ce poste de suppléant.

Victoria COWLESSUR : 25 voix (élue)

Catherine SCHMITT LECOMTE : 8 voix

**Pour le Conseil d'administration du lycée professionnel Robert Desnos**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Patrick ROUSSEAU	Damien JAUREGUY

**Pour le Conseil d'administration du lycée Jean Monnet**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Patrick ROUSSEAU	Bérangère MELON

En application des dispositions de l'article L2121-21 du CGCT :

« Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire. »

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme,

A Crépy-en-Valois, le 10 avril 2026.

Publié sur le site internet  
de la commune

le : 14 AVR, 2026

Véronique DEHAME ROUSSEAU  
Secrétaire de séance

Gabriel MELAÏMI,  
Maire de Crépy-en-Valois



**INFORMATIONS – VOIES ET DELAIS DE RECOURS**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, régulièrement affichée et transmise au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune dans le même délai.

Accuse de réception en préfecture  
060-216001750-20260410-DEL2026-04-13-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2026  
Date de réception préfecture : 14/04/2026